

Certificat de matelot pont

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE
Jennifer CHERASSE
05.46.43.70.21
jennifer.cherasse@i-carre.net

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

niveau V validé ou non aptitude à la
navigation auprès du médecin des gens de
mer

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le certificat de matelot pont est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de matelot en toute sécurité dans le respect des réglementations existantes.

Contenu et modalités d'organisation

Composé de 4 modules Module : navigation /météorologie/règles de barre, feux, balisages/ tenue du quart/ manœuvre/embarcation Module : manutention/arrimage/ matelotage Module : description/construction/stabilité/sécurité Module : environnement navigation (Appui),

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Certificat de matelot pont - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Permet l'accès à la formation de Capitaine 200 (module Pêche ou module Voile) après 6 mois de navigation professionnelle(soit 180 jours embarqués).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00215465	du 01/03/2021 au 28/04/2021	LA ROCHELLE (17)	LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00219257	du 26/04/2021 au 02/07/2021	La Rochelle (17)	LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE		MON COMPTE FORMATION	FPC